

4ème festival "nature et culture" de Pagny-sur-Moselle

le Printemps GRANDEUR Nature

Du mercredi 22 au dimanche 26 mai 2013



Numéro 58

Mai 2013

Le lion et l'alérion

Journal d'information
de la ville de Pagny-sur-Moselle

www.pagnysurmoselle.fr



Édito



Perte de confiance, sentiment de trahison, amertume... l'actualité politique de ces dernières semaines salit l'honneur de la République, salit l'honneur des milliers d'élus intègres et honnêtes dont le travail quotidien ne vise que l'intérêt général et le bien-être de leurs concitoyens.

Comment ne pas être révolté ? Je m'associe à tous ceux qui le sont.

Dans un moment aussi grave, il convient de rappeler que l'engagement politique est honorable et ne peut s'accommoder des comportements indignes de certains.

Permettre à la justice de poursuivre son travail en toute indépendance et décider que tout élu condamné pour fraude fiscale ou corruption soit exclu définitivement de tout mandat public, paraissent indispensables pour renouer avec la confiance des Français.

Les actes des uns, aussi condamnables soient-ils, ne doivent pas

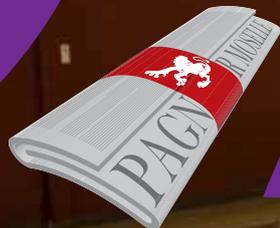
amener l'opinion à penser que l'ensemble de la classe politique est potentiellement empreinte de malhonnêteté.

Au plus proche de vous, vos élus locaux municipaux, départementaux et régionaux œuvrent, avec sincérité et dévouement, pour faire vivre et développer le territoire.

A Pagny-sur-Moselle, à travers les rencontres publiques successives, les diverses réunions de concertation ou d'informations, à travers les nombreuses réalisations, vous pouvez apprécier le travail considérable désintéressé, souvent difficile et délicat, mené par vos élus.

Ces derniers restent attachés, à mes côtés, à une valeur essentielle qu'ils accordent à leur vie, à leur action et à leur discours, celle de la solidarité entre les hommes et les femmes.

Votre maire,
Christiane CONTAL



Intercommunalité Les habitants s expriment

Dans le cadre de la future intercommunalité qui verra le jour au 1^{er} janvier 2014, deux réunions participatives ont eu lieu au centre socioculturel.

L'objectif était que chacun puisse exprimer ses interrogations et ses attentes. Trois thématiques de réflexion étaient proposées : développement économique, environnement et services à la population.

Malgré un taux de participation plutôt faible compte-tenu des enjeux à venir, les échanges ont été riches et ont permis de répondre aux questions des habitants pour qui la notion de coopération intercommunale restait encore un peu floue.

La synthèse de ces réunions sera reprise par les élus et mise en commun pour la rédaction d'un projet de territoire.



Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) Les élus choisissent la stabilité

Suite à la suppression de la taxe professionnelle, les contribuables (entreprises, commerçants, artisans, professions libérales) sont soumis à deux impôts :

■ **la CFE** - cotisation foncière des entreprises

■ **la CVAE** - cotisation valeur ajoutée des entreprises (à partir du seuil de 500 000 € de chiffre

d'affaire)

La CFE est calculée sur la valeur foncière du local accueillant l'activité.

Les communes et EPCI ont la possibilité d'agir sur la base minimum de la CFE.

Depuis la mise en place de ce dispositif, la commune de Pagny-sur-Moselle n'a pas majoré les bases

minimales. Ainsi, c'est la base 2009, revalorisée chaque année, qui s'applique.





Travaux



Eglise Saint-Martin

Une rénovation qui ne passe pas inaperçue

Libérée de son échafaudage, l'église Saint-Martin dévoile à nouveau toute la beauté de son architecture. Une vraie cure de jouvence pour cet édifice du XV^{ème} siècle, classé monument historique depuis 1920.

Un échafaudage colossal, le va-et-vient des camions, les ouvriers qui s'affairent, ... On finissait presque par ne plus y prêter attention. Après presque douze mois de chantier, l'église pagnotine offre un tout nouveau visage.

Jean-Marie WANTZ, adjoint aux travaux mais aussi historien local, a suivi cet imposant chantier avec autant d'attention que d'émotion.

« *L'église est un élément identitaire fort du centre-ville. C'est une grande satisfaction d'avoir pu mener à bien cette rénovation* ». Une satisfaction d'autant plus grande qu'elle apparaît unanimement partagée.

« *Depuis la fin des travaux, il n'est pas rare de voir des personnes s'arrêter pour admirer le résultat. Et pas seulement des paroissiens* », rapporte une dame de l'équipe

pastorale. Même si ce long chantier leur a donné davantage de travail de nettoyage, les nombreux bénévoles de la paroisse sont ravis du résultat. D'autant que, habitués à supporter des soucis récurrents d'infiltration, ils avouent en plaisantant avoir « *beaucoup apprécié l'échafaudage en périodes de fortes pluies* ». Avec la réfection complète de la toiture, le problème est désormais résolu.

Et le clocher ?

C'est évidemment la question qui revient depuis le démontage de l'échafaudage. « *La loi impose de lancer un nouvel appel d'offre. L'étude préalable sera faite en 2013. La DRAC a d'ores et déjà confirmé une participation financière de 30 000€ pour ces démarches. Le chantier des deux dernières tranches, clocher et chœur, pourra être envisagé en 2014* », annonce Jean-Marie WANTZ.

Le clocher, dont la dernière restauration date de 1893, devra donc encore patienter quelques mois pour profiter, lui aussi, d'un lifting de rajeunissement.



Eglise Saint-Martin avant travaux

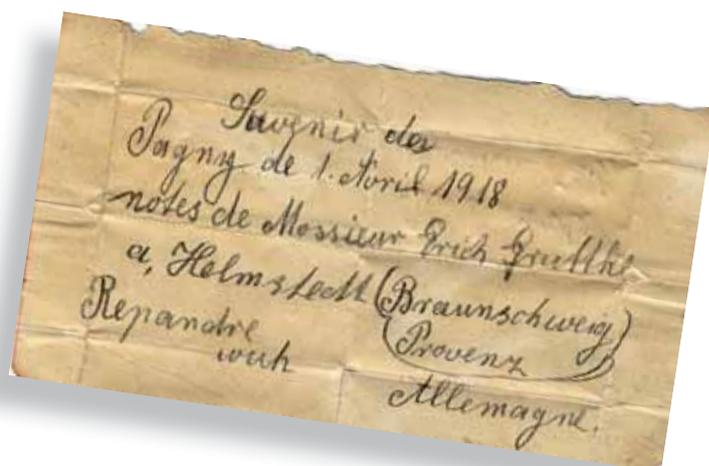
Découvertes...

La récente réfection des enduits a révélé une forme d'épée, gravée à même la pierre, à droite de la porte d'entrée. Pourquoi un tel symbole ? Mystère. Il faudra le retour de M. CAILLAULT, architecte des bâtiments de France, pour espérer en savoir plus.

Mais ce n'est pas la première fois qu'un chantier sur ce site réserve quelques surprises....

En 2009, lors de la réfection de la chaire à prêcher, un petit morceau de papier caché dans les interstices du bois avait été découvert. Glissé là depuis la fin de la première guerre mondiale, un soldat allemand y avait inscrit : « *Souvenir de Pagny du 1er avril 1918. Note de M. Erich GRUTTKE à Helmstedt, province de Brünswick . Répondre* ». Suite à cette étonnante découverte, un courrier a été adressé au consulat d'Allemagne dans l'espoir de retrouver des descendants.

Si vous êtes en mesure d'apporter des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie.



Patrimoine Un calvaire du 19ème siècle

Il faut être fin observateur ou bien renseigné pour l'apercevoir.

Implanté dans une propriété privée rue Thiébaux, ce calvaire, datant de 1845, est un élément encore discret du patrimoine local.

Erigé à la mémoire de Françoise, fille de Mathias BAUDOT, bienfaiteur de la commune, il est démonté en 1905, année de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour échapper à la démolition. Depuis cette date, le calvaire orne le jardin de Mme LEFEBVRE. Décédée en 2012, cette dernière en a fait don à la commune. Les élus réfléchissent actuellement à une implantation du monument aux abords de l'église.



Travaux

Eglise Saint-Martin

Un patrimoine à préserver

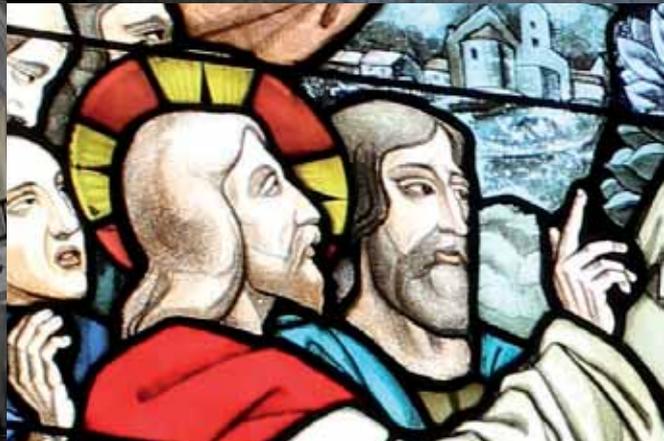


Conscients de l'importance de préserver le patrimoine local, qu'il soit naturel ou architectural, les élus engagent chaque année différents chantiers de réfection ou d'aménagement. Objectif : transmettre cet héritage aux futures générations dans les meilleures conditions possibles.

On ne peut traverser la ville sans l'apercevoir. L'église Saint-Martin s'impose parmi les bâtiments les plus remarquables de notre patrimoine. Aussi, depuis 2006, de nombreux chantiers s'y sont succédés*.

2006 : restauration des boiseries du chœur.

2008 : nettoyage de l'intérieur du clocher et de l'espace au-dessus des voutes. L'opération a nécessité l'évacuation de plusieurs conteneurs remplis de déchets. Restauration des mécanismes anciens de l'horlogerie et de la sonnerie des cloches.



2009 : aménagement du parvis de l'église pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Rénovation et restauration de la chaire à prêcher (cette dernière commençant à se décoller dangereusement du pilier).

2012 : restauration de la nef (enduits et vitraux) et de la toiture (travaux subventionnés par la DRAC à hauteur de 50%).

Deux autres actions à mentionner :

■ la dépose et repose du calvaire de l'ancien cimetière au carrefour des chemins de la fontaine d'Andelin et de la Malle Poste.

■ la démolition du blockhaus situé sous la voute de la maison des Prémontrés.



* Pour ce monument classé, tout projet de travaux doit préalablement être soumis à l'approbation de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)



Tout au long de l'année, le nettoyage de l'église est assuré par une équipe de bénévoles. Afin de leur apporter un soutien et permettre l'entretien des espaces plus difficilement accessibles, la ville a affecté trois agents pour des interventions ponctuelles.

Salle des Sports Roger Bello Le gros œuvre est terminé

Comme tout chantier hivernal, celui de la future salle des sports a dû composer avec les fortes intempéries de ce début d'année. Pas toujours simple lorsque qu'il faut coordonner un planning de travaux

impliquant vingt-deux entreprises. En ce début de printemps, le gros œuvre est achevé et l'ossature globale quasiment terminée. L'installation du système de chauffage

et les travaux d'isolation sont en cours. Suivra la réalisation de tous les réseaux extérieurs : assainissement, eau, gaz et électricité.

Détail des subventions (montant total des travaux 4,8 millions d'euros) :

- Conseil général 505.368€
- CNDS 350.000€
- Région Lorraine 205.762€
- Réserve parlementaire Daniel REINER 20.000€

La mairie remercie ces organismes et leurs représentants qui, par leur accord de financement, adhèrent à la démarche engagée au bénéfice des sportifs, des collégiens et de l'ensemble de la population.





Vie culturelle

« Le Printemps Grandeur Nature »,
du 22 au 26 mai 2013

L'arbre, le bois, la forêt

Pour sa 4^{ème} édition, ce rendez-vous printanier désormais incontournable vous proposera une autre façon de découvrir ce patrimoine local que sont l'arbre et la forêt, d'en saisir toutes les richesses tout en prenant conscience de l'importance de les respecter et de les protéger.

Toutes les animations proposées sont gratuites.

Merci aux bénévoles, aux associations et aux organismes qui ont apporté leur concours à l'organisation de cette manifestation (ACCA, Conseil de Pays du Val de Lorraine, Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, CRPF, Ecole de musique, Espace info Energie Ouest 54, Floraine, Gaule pagnotine, Les P'tits Cailloux, Matériaux au naturel, Maison Pour Tous, ONF, PnrL, Retraités SNCF, SMP, Sonneurs de la Côte, T'as Ta Nounou, domaine de la Grange en Haye, ferme de la Soulevre, saveurs fruitières d'antan).



Mercredi 22 mai

« Un arbre pour demain »

Plantation d'un arbre
Maison des P'tits Soleils - 10h

Jeudi 23 mai

■ Conférence « PDM*, une solution pour la forêt privée »

(public spécifique)

Jean-François FREUND du CRPF 54
(Centre Régional de la Propriété Forestière)

Maison des P'tits Soleils - 18h

Développer et gérer la forêt privée sur
l'ensemble de nos massifs : quels moyens
mettre en œuvre ?

*Plan de Développement de Massif

Vendredi 24 mai

■ Spectacle « Biodiver...tissement ! »

(soirée d'ouverture)

**Section Théâtre de la MPT
centre socioculturel – 18h**

Nous sommes tous écolos, préférant les paysages idylliques aux décharges sauvages, l'air pur à la pestilence industrielle... Mais certains intégristes ont tendance à pousser un peu trop l'écolo dans les orties : champions du recyclage ou du commerce équitable voguant à la dérive jusqu'à l'absurde. Les jeunes comédiens de l'atelier théâtre de la MPT, vous proposent un recueil de textes qui tire le portrait de quelques extrémistes. Un bon bol de « bio » rires, à consommer sans modération.

La représentation sera suivie du verre de l'amitié.



Samedi 25 mai

■ Balade

« Les secrets des sous-bois » avec l'association Floraine

Centre socioculturel - rdv à 8h30 - 8km à partir de 10 ans

**15 pers. max - inscription au 03.83.81.54.35
marie.lemuhot@pagnysurmoselle.fr**

Une occasion ludique de découvrir les richesses de la forêt communale de Pagny-sur-Moselle.

■ Conférence

« La forêt privée française et lorraine : son rôle et ses acteurs »

(tout public)

*Jean-François FREUND du CRPF 54
(Centre Régional de la Propriété Forestière)*

Maison des P'tits Soleils - 14h

Quelle est l'importance de la forêt privée en France ? Quels en sont les acteurs principaux ? Avec quels objectifs ?

■ Conférence

« Le bois, ressource énergétique et matériaux de construction »

(tout public)

*Espace Info Energie Ouest 54 et
Matériaux Naturels de Lorraine*

Maison des P'tits Soleils - 15h

Le bois est un matériau aux usages multiples. Habitat, chauffage, isolation, ... Venez découvrir toute la diversité de ses applications. ✨

■ Conférence

« Une histoire de la forêt pagnotine »

(tout public)

Jean-Marie WANTZ, historien

Maison des P'tits Soleils - 17h

Depuis la période néolithique, la forêt a joué un rôle non-négligeable dans l'histoire du village. Tout au long des siècles, entre défrichements et reboisements, elle a su fournir les diverses essences de bois nécessaires aux artisans locaux.



Dimanche 26 mai

■ Randonnée animée
« **Le coteau en musique** »

(tout public)

Centre socioculturel - rdv à 8h30 - 8km environ

Venez vous divertir au fil de sonorités musicales et insolites dans les bois de Pagny-sur-Moselle et déguster quelques produits locaux. A l'arrivée, les producteurs vous proposeront leurs produits naturels... vous pourrez ainsi faire votre marché !



Samedi 25 et dimanche 26 mai

■ Atelier d'écriture et de sons
« **Forêt sonnante** »

(tout public)

Samedi : 14h/17h maison des P'tits Soleils

Dimanche : 14h/16h maison des P'tits Soleils - restitution à 17h

Après avoir collecté durant la semaine les voix, les mains, les mots des enfants du périscolaire, nos trois bardes champêtres investiront la ville pour invoquer, avec les flâneurs (adultes et enfants), la vaste puissance évocatrice de la forêt. A partir de ces récoltes, ils vous proposeront un rendu sonore et visuel, gravé dans l'écorce, noir sur blanc.



FESTIVAL Nature et Culture - 4^{ème} édition

Dimanche 26 mai

■ Spectacle « Petites Histoires de la Forêt »

(tout public à partir de 5 ans)

Par le Théâtre Burle

Maison des P'tits Soleils - 3 représentations

14h - 15h - 16h

Nombre de place limité - Réservation possible au 03.83.81.54.35 ou marie.lemuhot@pagnysurmoselle.fr

Dans chaque forêt, existe un endroit où le temps s'arrête, c'est le cœur, la respiration, l'âme de la forêt, un lieu où les hommes ne vont jamais. Non que l'entrée leur soit interdite, mais l'accès en est tellement improbable ...

Là, vit un petit peuple d'êtres étranges. Certains sont si minuscules que l'œil d'un éventuel promeneur ne peut les distinguer. Ils connaissent les secrets de la préparation des meilleurs élixirs et, à la tombée de la nuit, les fêtes commencent, les musiciens sont à pied d'œuvre et les danses ne s'interrompent qu'au lever du soleil.



■ Conférence « La forêt, un milieu en perpétuelle évolution »

(tout public)

Jean-Luc DUPOUEY, Directeur de recherches de l'INRA Nancy-Champenoux

Maison des P'tits Soleils - 15h

Contrairement à une idée répandue, les forêts ne sont pas immuables. Elles évoluent sous l'effet des changements de l'environnement mais, plus encore, sous l'effet direct des actions humaines.

■ Exposition

« Promenons-nous dans le bois »

Samedi 25 mai 13h30/18h - Dimanche 26 mai 14h/18h

Maison des P'tits Soleils

Buvette et petite restauration sur place

A travers plusieurs planches d'une exposition prêtées par l'ONF (Office National des Forêts), le visiteur sera amené à comprendre pourquoi et comment on aménage une forêt, à découvrir des arbres extraordinaires ou encore à s'informer sur le système forestier et la filière bois.

Une collection d'animaux naturalisés (prêtée par la Fédération Départementale de chasse) et d'outils servant à travailler le bois (issus de la collection de Messieurs MEYLHEUX) viendront compléter cette exposition.



Au cœur du bois... devinez ce qu'il y a !

Photographies de Didier ROBERT ①, Annick GAUTHIER ②, Patrick WEILLAND ③ et de l'association "les P'tits Cailloux"

La forêt est le refuge d'une population animale aussi variée en taille qu'en modes de vie. Du plus petit au plus grand, chacun y a sa place, son propre rôle en liaison étroite avec la moindre feuille ou portion de terre. Il vous sera proposé, par l'image, une petite escapade auprès de quelques représentants de ces habitants cachés, et parfois méconnus, qui font de la forêt un palais de la biodiversité.

L'association « Les P'tits cailloux » proposera une série de photographies témoignant d'un certain regard porté sur le minimalisme et la macrophotographie, les paysages divers et les ambiances sylvestres.

Jeux en bois ludiques et insolites

Ludothèque itinérante ZaZam

Mise à disposition de jeux insolites d'adresse, de mémoire et de réflexion réalisés en bois à partir de mobilier défectueux. Une animation conviviale à partager entre enfants, parents et grands-parents.

■ Jeu de piste

« A la découverte des sentiers »

Dimanche 26 mai après-midi – départ en autonomie depuis la maison des P'tits Soleils

Animation à découvrir en famille ou entre amis avec différents jeux tout au long du parcours.

Réalisé par M. LABIGAN et les enfants du périscolaire.





Environnement



Balade en forêt Ayez les bons réflexes

Un guide touristique des sentiers balisés est disponible gratuitement sur simple demande en mairie.

Les beaux jours reviennent et avec eux l'envie de prendre l'air. Et pour cela, quoi de mieux qu'une promenade en forêt ? Mais avant de chausser ses baskets, quelques conseils pour profiter de la nature tout en prenant soin d'elle.

Regardez où vous posez vos pieds. Les mares ou de simples ornières peuvent abriter des œufs d'amphibiens. Attention aussi à ne pas piétiner les jeunes semis d'arbres.

Modérez la cueillette. Jonquilles, muguet, champignons,... Si le

ramassage est toléré, la modération reste de mise. Et attention, une fleur arrachée ne repousse pas. Sachant qu'à moins d'être un botaniste chevronné, vous n'êtes pas à l'abri de prélever une espèce protégée.

Restez discret et tendez l'oreille. Evitez de crier, vous pourriez effrayer les animaux. Apprenez plutôt à entendre la multitude de sons de la forêt qui ne vont pas tarder à parvenir à vos oreilles.

Respectez la faune. Ne vous approchez pas trop des animaux. Sachez respecter chaque milieu

naturel (par exemple, si on soulève une souche ou une pierre, on veille à la reposer exactement où elle était).

Ne perturbez pas l'écoulement des ruisseaux. Vous pourriez affecter tout son parcours. Attention aussi à préserver les sources d'eau potable qui alimentent la ville en respectant les périmètres de protection.

Et n'oubliez pas les classiques comme tenir son chien en laisse, rapporter ses débris à la maison, ne pas faire de feux,...

Bonnes balades !

Déjections canines Ramassez, nom d'un chien !

Même s'il est d'usage de dire que ça porte-bonheur, une fois le pied dedans, rares sont encore ceux qui parviennent à trouver ça providentiel.

Régulièrement, des articles de sensibilisation à la citoyenneté sont publiés dans le journal municipal. A ces campagnes d'information s'ajoutent les bornes « canisacs », installées à divers endroits de la ville. En vain. Les déjections canines encombrant trot-

toirs et pelouses publiques semblent indécrottables... de quoi vous mettre d'une humeur de chien...

Interpellée régulièrement par des administrés exaspérés, la ville a fait le choix d'autoriser, par un arrêté municipal*, la verbalisation des maîtres qui auraient tendance à confondre espace public et toilettes canines.

« Il est dommage de devoir en arriver là mais nous ne voyons pas d'autre solution. Ramasser est pourtant un

geste simple ! », déplore l'adjoint à la qualité de la vie, Claude VALENTIN.

Mais au-delà du caractère répressif, l'élu espère que la seule crainte de l'amende suffira à inciter les propriétaires de chiens à davantage de citoyenneté.

** Arrêté n°7 / 2013, disponible à la consultation sur www.pagnysurmoselle.fr ou en mairie*





Vie culturelle



Bibliothèque municipale Un succès grandissant

Avec des adhérents toujours plus nombreux et un programme d'animations varié, la Bibliothèque Municipale trouve aujourd'hui toute sa place parmi l'offre culturelle proposée par la ville. Mais la structure se heurte aujourd'hui à des difficultés liées à des locaux inadaptés : la place manque et le bâtiment ne répond pas aux normes d'accessibilité.

« En 2010, nous avions 205 adhérents actifs. Début 2013, nous en comptons 386 », se félicite Nicole HOUVER, adjointe en charge de la structure. Ces nouveaux lecteurs sont pour la majorité des enfants. Leur nombre a plus que doublé en un an. « Il faut dire que la bibliothèque gagne en notoriété grâce à des partenariats réguliers avec le périscolaire, le centre de loisirs et le Relais d'Assistants Maternelles ».

Ces dernières années, l'attractivité de l'établissement s'est vue renforcée par le renouvellement constant de ses collections. Les supports multimédias sont, quant à eux, toujours plus nombreux. « Malheureusement, les locaux ne sont pas extensibles. Dans ce contexte, nous restons limités dans le nombre de documents à proposer au prêt », explique la bibliothécaire, Anne-Sophie CANTAMAGLIA.

Un accès limité

Concours, conte, atelier dessin, animations autour de l'écriture, bourse aux livres, séances de dédicaces, ... la bibliothèque organise en moyenne une animation par mois. Autant d'invitations à venir découvrir les différents aspects de la littérature. Pour des raisons d'espace disponible, ces animations ne peuvent se dérouler que dans la salle du premier étage.

« Là-aussi, c'est une organisation qui a ses limites. D'une part parce que, selon les règles de sécurité, la salle ne peut accueillir plus de 19 personnes, d'autre part parce que son accès unique par l'escalier la rend inaccessible aux personnes à mobilité réduite », regrette l'élue. La même question se pose au sein de l'établissement où seulement un tiers de la surface est de plain pied. Même en rez-de-chaussée, il faut franchir quelques marches pour accéder aux rayonnages du fond. Enfin, pour répondre à la loi

d'accessibilité, la structure devrait disposer d'un ascenseur mais l'espace ne le permet pas. Le problème reste donc entier.

Une médiathèque à Pagny ?

C'est un des projets de l'équipe municipale qui souhaite favoriser encore davantage l'accès à la lecture et, plus largement, aux activités autour du livre et de la culture. Dans la perspective d'un déménagement des services de la mairie vers la propriété Parison, le bâtiment actuel alors vacant serait destiné à accueillir la médiathèque et un lieu interactif culturel de la ville.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

32 rue de Serre – 03.83.81.68.35
anne-sophie.cantamaglia@pagnysurmoselle.fr

Heure du conte (gratuit - sur inscription)

Les mercredis 5 et 26 juin 2013

- de 10h à 10h30 : 3-7 ans
- de 10h30 à 11h : 7-10 ans

Atelier



Typographie et linogravure... Et l'alphabet prend vie

**Mercredi 12 juin 2013 de 14h à 16h ouvert aux enfants et aux adultes.
Nombre de place limité - réservation obligatoire.**

Animé par Gaëlle CHAUVEAUX, l'atelier sera centré sur l'art ancien de la typographie, qui tourne autour des lettres et des mots.

Les participants apprendront à composer et à imprimer leurs propres créations. Ils accompagneront leurs textes par des illustrations qu'ils réaliseront en linogravure (procédé de gravure en relief sur linoléum).

Simple à appréhender, ces techniques ne nécessitent aucune prédisposition au travail manuel.



Exposition

Les animaux de la forêt

A découvrir aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

A l'occasion du Festival « Le Printemps Grandeur Nature », la bibliothèque municipale vous proposera durant tout le mois de mai une découverte de la faune des forêts de France et d'Europe. Cette exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt vous permettra de découvrir les animaux et leurs habitats.

En complément, la Bibliothèque vous proposera une sélection d'ouvrages et de CD sur le sujet.





VIE SCOLAIRE



Horaires des écoles primaires (élémentaire et maternelle) à la rentrée de septembre 2013

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30/11h45 - 13h30/15h30

Mercredi 8h30/11h30

Rythmes scolaires Une nouvelle organisation dès la rentrée 2013

En début d'année, le gouvernement a pris la décision d'une réorganisation des temps scolaires dès la rentrée septembre 2013. Cette réforme est une première étape dans le respect des rythmes biologiques d'apprentissage et de repos de l'enfant. Depuis quelque temps, les élus pagnotins, en partenariat avec les équipes enseignantes, ont engagé la réflexion pour leur mise en œuvre.

En septembre prochain, les quelque 370 élèves pagnotins profiteront d'un nouvel emploi du temps : des heures de classe mieux réparties sur la semaine pour davantage de temps consacré à des activités culturelles, artistiques ou sportives. « *Les rythmes scolaires sont liés à la réussite des élèves. Par conséquent, il nous paraissait essentiel de mettre en œuvre rapidement cette réforme qui est un premier pas vers une réelle prise en compte du rythme biologique de l'enfant.* », argumentent le maire Christiane CONTAL et son équipe.

Un meilleur équilibre hebdomadaire

Dans l'intérêt du bien-être de l'enfant, le retour de la semaine de 4 jours et demi a été validé. La demi-journée supplémentaire sera fixée au mercredi matin. En contrepartie, les cours prendront fin à 15h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. De 15h30 à 16h30, se dérouleront les activités pédagogiques complémentaires proposées par les enseignants et des activités culturelles, artistiques et sportives gratuites, non obligatoires, proposées par la ville trois fois par semaine.

A 16h30, les enfants rejoindront le périscolaire pour autant que leurs familles les y auront inscrits.

L'enfant au cœur de la démarche

« *Aux côtés des parents et des enseignants, avec l'aide d'associations et de bénévoles, les élus souhaitent engager des actions pour aider les plus jeunes à s'épanouir et à trouver leur place dans la société* ».

Ce temps d'accueil de 15h30 à 16h30 sera mis à profit pour

proposer aux enfants toutes sortes d'activités qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer leur plaisir d'apprendre.

Appel au bénévolat

Fin mars, la mairie avait convié les enseignants et les représentants du monde associatif à une première présentation du projet de mise en place d'un accueil de 15h30 à 16h30. D'autres réunions seront organisées pour échanger avec les parents.

Les enfants ont besoin que vous soyez nombreux à accepter de les aider.

Que vous soyez parent, actif ou non, en retraite, adhérent d'une association ou non, chacun a toujours quelque chose à offrir aux enfants pour leur avenir.

N'hésitez pas à accepter de leur consacrer un peu de temps, ils vous en seront très reconnaissants.

Dans ce cas, merci de remplir le coupon joint pour faire connaître votre candidature et de le remettre en mairie dès que possible.



Centre de loisirs « Les P tits Soleils » Aux petits soins pour les habitants du jardin



Au cours des vacances d'hiver, les enfants du centre de loisirs se sont initiés à la fabrication de nichoirs, de mangeoires et de cabanes à insectes. Cet atelier nature de deux jours a été offert par l'association « Les Sonneurs de la Côte ».

Romain, 9 ans, et Valentin, 8 ans, sont ravis. Scier, assembler, clouer, ... eux qui aiment bricoler, les voilà servis ! Sous l'œil attentif de Julien BONHOMME, éducateur nature de l'association Ekosens, les enfants construisent deux nichoirs qui seront ensuite installés dans le jardin des P'tits Soleils.

Durant ces deux journées d'atelier, Madeleine, Sylvie, Mireille, Roger, Jean-Claude et Claude, bénévoles aux Sonneurs de la Côte, se sont relayés

pour aider à l'encadrement.

« Notre association travaille depuis plusieurs années avec les écoles et le centre de loisirs. En 2012, la Fondation de France a décidé d'accompagner nos actions avec une subvention exceptionnelle de 4 400€. », explique Claude GUILLAUME, président de l'association. « C'est donc tout naturellement que nous avons proposé un partenariat avec la mairie pour mettre en œuvre des activités nature dans le cadre du centre de loisirs »

Etre « curieux du dehors »

Si l'activité plaît beaucoup aux enfants et leur permet de passer un bon moment, là n'est pas son seul intérêt. L'objectif est avant tout de les sensibiliser à

Vacances d'été (du 8 juillet au 9 août 2013)

À la résidence Dr Jeanclaude, 28 rue Nivoy

- Retrait des dossiers : du 27 au 31 mai de 15h à 17h30
- Inscriptions Pagnotins : le 5 juin de 15h à 19h
- Inscriptions extérieurs : le 12 juin de 16h à 18h

la protection de la nature, à les inviter à devenir « curieux du dehors ».

« En intervenant régulièrement en milieu scolaire, j'ai pu constater combien les enfants étaient devenus casaniers. Bon nombre de petits Pagnotins n'ont même jamais mis les pieds en forêt », s'étonne Julien BONHOMME.

Espérons donc que cet atelier leur aura donné l'envie de partir à la découverte des trésors de la nature pagnotine.





INFORMATIONS

Budgets 2013

Le choix de la stabilité malgré un contexte difficile

C'est lors de sa séance du 11 avril que le conseil municipal a adopté les budgets ville, eau et assainissement.

Un constat, les dotations de l'Etat ne cessent de diminuer. Entre 2012 et 2013, la ville a perdu 36 785 € de DGF (Dotation Globale d'Équipement), soit l'équivalent de la recette correspondant à une augmentation des impôts de 1,68 %.

En 2012, la péréquation permettant d'aider les communes au titre de la solidarité a représenté un prélèvement d'environ 56 000 €. Pour 2013, ce montant est de 139 942 €.

Des charges en forte hausse

Le budget doit prendre en compte des hausses conséquentes :

- + 30 % d'augmentation du gaz en deux années (toutes nos chaudières sont au gaz)
 - + 4 % sur l'électricité
 - + 3 % sur les salaires liés à de nouvelles taxes, sans que cela profite aux agents
 - près de 100 % d'augmentation pour nos assurances (soit l'équivalent d'une augmentation de 1 % des impôts ménages)
- En conséquence, à services constants, les charges sont en augmentation de plus de 10 %.

Une stabilité des taux d'imposition

Dans ce contexte auquel s'ajoutent des besoins de plus en plus nombreux des habitants et des associations, comment assurer les équilibres budgétaires sans augmenter les impôts ? Si ce besoin était évident, les élus ont néanmoins pris la décision de stabiliser les taux d'imposition, prenant en considération les difficultés de ressources de ménages de plus en plus nombreux.



Enquête publique : révision de la charte du PnrL*



Depuis maintenant trois ans, collectivités locales, élus, acteurs du territoire et habitants se sont engagés dans une procédure de longue haleine : la révision de la Charte du Parc. Objectif : **imaginer ensemble un nouveau projet pour le territoire à l'horizon 2015-2027.**

dans un esprit qualitatif : biodiversité, économie, énergie, déplacements, agriculture, éducation, politique jeunes...

N'hésitez à venir la consulter et à faire part de vos observations lors de l'enquête publique qui aura lieu du 27 mai au 10 juillet inclus.

Contact : 03.83.81.67.67
<http://www.pnr-lorraine.com>

Le projet de Charte concerne tous les habitants, aborde des sujets du quotidien et prépare l'avenir

*Parc naturel régional de Lorraine



Parole aux Associations



Section des Retraités Cheminots, calendrier des animations

La Section des Retraités Cheminots de Pagny-sur-Moselle et environs organise des voyages, des séjours de vacances, des repas et des réunions d'information sociales.

En 2013, ont déjà eu lieu : une sortie à Paris (croisière sur le canal St-Martin), trois réunions d'information sociale, une démonstration de gymnastique pour les seniors, le transport pour un bilan de santé à la médecine préventive, le traditionnel repas des rois fin janvier.

Repas et sorties sont ouverts à tous et toutes. Les non-cheminots

qui ont participé peuvent témoigner de la bonne ambiance qui règne dans le groupe.

Seront organisées d'ici la fin de l'année :

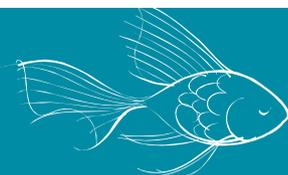
- **mai** : sortie à Abreschviller (plan incliné d'Arzviller, chemin de fer forestier d'Abreschviller),
- **juin** : sortie au Luxembourg (visite du musée de l'exploitation minière du Fond-de-Gras et balade en train à vapeur),
- **fin septembre** : séjour à Quiberon,
- **samedi 19 octobre** : repas de l'assemblée générale,

- **novembre** : sortie-spectacle,
- plusieurs réunions d'information.

En dehors de ces moments de convivialité, l'association FGRCF c'est aussi une information par un journal mensuel et l'entraide dans les moments difficiles de la vie. Pour les cheminots, la solidarité est primordiale. Et tout cela pour une modique cotisation annuelle.

**Renseignements auprès de
Claude GUILLAUME
Tél : 03.83.81.78.77 ou
claudefrancine@free.fr**

Gaule pagnotine, Fête de la pêche



Comme chaque année, à l'occasion de la journée nationale de la pêche, la Gaule Pagnotine invite la population à découvrir la pêche sous toutes ses formes.

Il sera possible de pique-niquer sur place, dans le respect du règlement des lieux. Aucune carte de pêche ne sera demandée ce jour-là. Les membres de la Gaule Pagnotine prendront plaisir à répondre à vos questions.

Rendez-vous dimanche 2 juin 2013, de 10h à 18h aux étangs de Pagny-sur-Moselle.

Contact : Bernard KIRCH 03.83.83.22.26





SPORT

ASP Tennis, la relève est assurée



Flavie HAUTECOUVERTURE



Lilou CONTAL



Madison SCHIRRA

Cinq équipes, dont une équipe filles « 10 ans », sont engagées dans les championnats régionaux jeunes qui ont débuté le 16 mars.

Le parcours s'annonce tout aussi prometteur pour le jeune Maxime MOVALLI, sélectionné aux « préqualifs Babolat ». Ce tournoi, équivalent à celui Roland Garros pour les jeunes tennismen, se

déroulera au tennis club de Commercy du 25 mai au 8 juin 2013.

À noter également les bons résultats du vétéran Jean-Claude KRENC, classé 15/5, qui, en championnat, a battu son adversaire classé 15/3 à Briey. Il a aussi été le vainqueur du tournoi du COS de Villers-les Nancy en battant un 15/4.

ASP Handball, un point sur les championnats

Garçons	Équipe 1	4 ^{ème} en honneur régionale
	Équipe - 12 ans	3 ^{ème} en départementale
	Équipe -16 ans	3 ^{ème} en départementale
	Équipe - 14 ans	1 ^{ère} en départementale (qualifiée pour les ½ finales coupe 54)
	Équipe -18 ans	1 ^{ère} en départementale (qualifiée pour la finale de la coupe 54)
Filles	Équipe 1	3 ^{ème} en pré-nationale, toujours en course pour la montée en nationale
	Équipe 2	1 ^{ère} en départementale (qualifiée pour les ½ finales coupe 54)
	Équipes -12 ans	4 ^{ème} et 6 ^{èmes} en départementale
	Équipe -14 ans	2 ^{ème} en régionale (qualifiée pour les ½ finales coupe 54)
	Équipe -16 ans	3 ^{ème} en régionale (qualifiée pour les ½ finales coupe 54)
	Équipe -18 ans	2 ^{ème} en poule basse au championnat de France



Sonneurs de la Côte, des randonnées pour tous les goûts

Parmi ses multiples activités nature, l'association des Sonneurs de la Côte propose à ses adhérents plusieurs types de randonnées.

Les randonnées « classiques »

Elles sont encadrées par sept animateurs dont six titulaires du brevet fédéral d'animateur de randonnées.

Départ : parking Charles de Gaulle, face à la Maison Pour Tous.

■ mardi après-midi : randonnée douce (10 à 12km), souvent à thème : découverte du patrimoine naturel ou culturel,...

■ dimanche après-midi : randonnée à caractère familial (10 à 15 km)

■ jeudi : randonnée sportive sur la journée (20 à 25 km)

La randonnée et les enfants (un dimanche par mois)

Avec un itinéraire adapté à l'âge des enfants, l'objectif est de faire découvrir les plaisirs de la randonnée aux plus jeunes. Un animateur (diplômé BAFA : "Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur") propose des jeux sensoriels, des observations de la nature ou du patrimoine local... Ces randonnées sont destinées aux enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents licenciés FFR.

Balades « Petits Bonheurs » (un dimanche matin par mois 10 personnes maximum)

Partir en balade, les sens en éveil, pour partager avec d'autres tous les petits bonheurs rencontrés sur le chemin (une fleur, un chant d'oiseau, une belle lumière, un paysage, ...). Les balades sont adaptées à l'âge et aux possibilités des participants. Et il n'est pas interdit d'apporter son pliant pour de petites pauses !

Programme trimestriel disponible sur :

<http://www.sonneursdelacote.com>

Pour tout renseignement complémentaire :

Jean-Claude FIACRE :
jeanclaud.fiacre@free.fr

ou Claude GUILLAUME :
claudefrancine@free.fr



ASP pétanque, des cours à partir de 7 ans

L'association accueille désormais les jeunes de 7 à 17 ans. Les cours sont encadrés par Cyrille MEROTTO (secondé par Sylvain MERCIER) et ont lieu **chaque vendredi de 17h à 19h.**

Rappelons que les séances d'entraînement ont lieu tous les jours de la semaine à partir de 14h à l'espace loisirs Jean Bouin.

Pour tout renseignement : Sylvain MERCIER
06.64.08.34.10 - sylvain.mercier.4@cegetel.net



INFORMATIONS

Permanences de la Mission Locale

Un lundi sur deux, le matin - (semaines paires) sur rendez-vous au 03.83.81.47.32

Rappel : inscriptions en maternelle

Sont concernés : les enfants nés en 2010 n'ayant pas été scolarisés en 2012, les enfants nés en 2011* et les enfants nouvellement pagnotins.

Retrait des dossiers et informations aux services à la population : 03.83.81.38.15 (résidence Dr Jeanclaude - 28 rue Nivoy).

** Le bulletin officiel (BO n°3 du 17/01/2013) fait état de la scolarisation possible des enfants de moins de 3 ans ainsi que de la mise en place de dispositifs pour leur accueil et encadrement.*

Dans ce contexte, il est recommandé de déposer un dossier d'inscription pour ces enfants.

Report de collectes

> La collecte d'ordures ménagères du lundi 20 mai est reportée au mardi 21 mai.



ETAT CIVIL

Naissances - Bienvenue à

- Alice MOTTET, née le 6 février
- Camille MASSON, né le 14 février
- Alyssa VOLTZENLOGEL, née le 5 mars
- Mathis BARAT, né 11 mars
- Anna AUPERT BOILLAUD, née le 23 mars 2013
- Maïline SARAZIN, née le 23 mars 2013
- Calvin VELLAINÉ, né le 28 mars
- Bastien ARNAUD, né le 30 mars

- Maël GARANDET, né le 4 avril
- Ethan MIROF, né le 8 avril
- Cléa MARCHAL, née le 10 avril

Décès - ils nous ont quittés

- Irène FRANÇOIS, née LANGOWSKI, le 28 février
- Tullio CORSINI, le 11 mars
- Germaine POCHE, née SCYOT, le 18 mars

Expression du groupe majoritaire Cité scolaire : un projet une belle réalisation

Par courrier du 29 mars le Directeur Académique des services de l'Education Nationale a informé les élus de sa décision de maintenir l'ensemble des postes de l'école élémentaire Paul Bert. Cette décision fait « **suite aux travaux importants réalisés par votre commune pour améliorer les conditions de scolarisations des élèves. La création d'un groupe scolaire cohérent avec la fusion des 2 écoles maternelles et la création d'un espace périscolaire dans l'école élémentaire ont en effet nécessité des aménagements périphériques importants (parkings enseignants, salle des sports....) Ces projections d'effectifs conduisent à une moyenne de 21,3 élèves par classe en élémentaire.** »

La création de cette cité scolaire est le fruit d'un long travail au sein du groupe constitué pour ce projet jusqu'à son achèvement, groupe au sein duquel, évidemment, l'opposition n'avait pas sa place puisqu'elle y fut régulièrement opposée.

Et, dans le contexte de l'actuel texte de loi engageant nos écoliers dans de nouveaux rythmes scolaires, dans la logique du travail fait précédemment, la municipalité et les Directeurs d'écoles se sont retrouvés, avant les vacances de février, pour un premier échange.

Cette rencontre n'avait rien à voir avec les réunions des commissions : scolaire et services à la population, ce qui, bien sûr, a été dit à l'opposition municipale.

C'est un travail préparatoire incontournable avant la mise en place d'un comité de pilotage dédié à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Réforme des rythmes scolaires à Pagny : les élus minoritaires écartés

- **Les membres des commissions Scolaire et Services à la population ont été convoqués pour une réunion le 21 Février (qui a bien eu lieu) portant sur la réforme des rythmes scolaires à Pagny.**
- **Malheureusement, un second Email prévenait les élus minoritaires (faisant partie de cette commission : Mrs BIANCHIN et DONNEN) d'une erreur, et qu'en conséquence ils n'étaient pas concernés par cette réunion.**

On peut s'interroger une fois de plus sur l'intérêt des commissions si ce n'est pas pour travailler tous ensemble.

Pour plus de détails sur certains sujets et faire part de vos remarques, vous pouvez nous interpeller

- par courrier à **R. Bianchin – S. Donnén – M.C. Bourg - A. Rapp – JP. Wetzel -**

- sur le blog des élus minoritaires : <http://ensembleagissonspourpagny.blogspot.com>



Manifestations

de mi mai à juin

MAI

■ **Dimanche 19**
AG classe 65 10h
Salle polyvalente

■ **Du 22 au 26**
4ème Festival
« **Printemps Grandeur Nature** »
Maison des P'tits Soleils / Centre socioculturel

■ **W.E. 25 et 26**
Exposition peinture 10h/12h - 14h/18h
Maison Pour Tous

■ **Mardi 28**
Cinéma 17h15 « Les cinq légendes »
Centre socioculturel

JUIN

■ **Dimanche 2**
Fête de la pêche
Etangs

■ **Mardi 4**
Club Marie Robert 14h30
Centre socioculturel

■ **Jeudi 6**
Don du sang 16h à 19h30
Salle polyvalente

■ **Vendredi 7**
Spectacle du collège 18h
Centre socioculturel

■ **Samedi 8**
Commémoration Indochine 18h
Monument aux Morts - place de Verdun

■ **Dimanche 9**
Marche Populaire de la MPT - à partir de 7h
Centre socioculturel

■ **Du 7 au 9**
Tournoi de handball - Mondialito
Aire des Genêts

■ **Mardi 11, vend. 14**
Spectacle de Paul Bert 18h
centre socioculturel

■ **Du 14 au 16**
American show
Espace loisirs Jean Bouin

■ **Vendredi 14**
AG gym volontaire à 18h
Maison Pour Tous

■ **Samedi 15**
Taille « en vert » des arbres fruitiers 14h
Verger pédagogique

■ **Mardi 18**
Commémoration de l'Appel du 18 juin
Monument aux morts – place de Verdun

Cinéma 17h15 « Madagascar 3 »
Centre socioculturel

■ **Jeudi 20**
AG de la Mission Locale 18h
Salle polyvalente

■ **Vendredi 21**
Concert de la SMP 20h
Centre socioculturel

Fête de la Musique
Centre-ville

■ **Dimanche 23**
Thé dansant 14h30
Centre socioculturel

■ **Mardi 25**
Club Marie Robert 14h30
Centre socioculturel

MÉDECINS ET PHARMACIES DE GARDE

Numéro unique d'appel pour les gardes des médecins libéraux dans le 54

MEDIGARDE 0 820 33 20 20

- ◆ La semaine : de 20h à 8h
 - ◆ Le week-end : du samedi 12h au lundi 8h
 - ◆ Les jours fériés
- En dehors de ces horaires, veuillez appeler votre médecin traitant.
En cas d'urgence vitale, faites le 15.*

Pharmacies de garde

- **Dimanche 19/05 et lundi 20/05 :** ph. Soumoy (Maidières)
- **Dim. 26/05 :** ph. Girondel (Blénod)
- **Dim. 02/06 :** ph. Goffart (Dieulouard)
- **Dim. 09/05 :** ph. Prémontrés (PAM)
- **Dim. 16/06 :** ph. Des 3 Vallées (Pagny)